



---

REUNION THEMATIQUE  
Genève, 11 septembre 2013

---

Migration du travail et diasporas

# Diaspora malienne et développement: contributions, contraintes et stratégies

Par  
Seydou KEITA  
Conseiller Technique  
Ministère des Maliens de l'Extérieur et  
de l'Intégration Africaine  
Tél: +223 76 38 92 55  
[seydml@yahoo.fr](mailto:seydml@yahoo.fr)

# INTRODUCTION

- La contribution des Maliens de la diaspora au développement de leur pays d'origine est au centre du débat de la politique migratoire au Mali.
- Le niveau des envois de fonds et des transferts de compétences montrent que leur apport est substantiel, sinon vital selon les régions considérées du pays.
- Cependant de nombreuses contraintes existent quant à l'entrepreneuriat des migrants.
- La levée de ces contraintes permettra de faire de la migration un véritable levier pour le développement du pays.

# 1. LA MIGRATION AU MALI EN QUELQUES CHIFFRES

- ❑ Superficie : 1 241 238 km<sup>2</sup>
- ❑ Population : 14 528 662 habitants (RGPH, 2009)
- ❑ Taux d'accroissement naturel : 3,6 % (RGPH, 2009)
- ❑ Nombre de Maliens à l'extérieur : 4 millions (DGME, 2005)
- ❑ Nombre de Maliens en Afrique : 3,5 millions (DGME, 2005)
- ❑ Nombre d'étrangers au Mali : 110 410 soit 0,76 % de la population (RGPH, 2009)
- ❑ Transfert de fonds des Maliens de l'extérieur : 300 milliards de FCFA/an (environ 456 millions d'euros), soit 11 % du PIB et 79 % de l'aide au développement (Etude BAD, 2007)

## 2. LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA DIASPORA MALIENNE

- En 2003, la totalité des transferts de fonds vers le Mali était estimé à 120 milliards de FCFA, soit environ 183 millions d'euros.
- En 2007, selon une étude de la Banque Africaine de Développement, les envois formels s'élevaient à près de 300 milliards de FCFA, soit environ 456 millions d'euros.
- Selon la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (2013), les envois de fonds formels sont estimés à 77 % des transferts passant par les banques et les sociétés de transfert de fonds. Les envois de fonds informels d'après la nouvelle méthodologie de calcul, sont estimés à 41 % des envois de fonds formels.

**Le rôle des transferts de fonds face aux chocs adverses a été encore plus manifeste en 2012, année où les investissements directs étrangers ont reculé par suite des troubles politiques au Mali.**

**Ces transferts de fonds se sont accrus, en toute probabilité sous l'effet de l'accroissement des efforts déployés par les migrants maliens pour venir en aide à leur famille durant la crise.**

**Les Maliens de l'extérieur ont transféré plus de 800 millions de francs CFA (1 300 000 euros environ) pour soutenir l'effort de guerre et les compatriotes déplacés.**

# 3.UTILISATION DES FONDS TRANSFÉRÉS ET PROBLÉMATIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT DES MALIENS DE LA DIASPORA

## 3.1 Utilisation des fonds

- La manne financière envoyée par les Maliens de la diaspora est à 80 % utilisée pour les budgets des familles (nourriture, santé, éducation, habitat familial, aides pour les évènements sociaux).
- 15 % sont investis dans les projets de développement communautaire (écoles, centres de santé, hydraulique villageoise et semi urbaine, pistes rurales, coopératives d'approvisionnement, etc.),
- 5% sont réservés à l'investissement productif.

## **3.2 Problématique de l'entrepreneuriat**

**En considérant que l'investissement productif est un facteur de croissance et de développement et que le niveau d'engagement de la diaspora est en deçà des attentes, les questions qui se posent sont les suivantes :**

**:**

**- quelles sont les contraintes à l'entrepreneuriat des Maliens de la diaspora ?**

**- comment maximiser la part de l'investissement productif dans l'utilisation des fonds transférés ?**

**- quelles sont les stratégies pour ce faire ?**

### 3.3 Principales contraintes à l'entrepreneuriat des Maliens de la diaspora

#### *Les contraintes endogènes*

- l'enclavement du pays (Bamako est à plus de 1.000 km des ports maritimes),
- le coût élevé des facteurs de production (énergie, eau, télécommunication, etc.),
- le cadre légal, réglementaire, institutionnel et administratif qui concerne l'ampleur, la lourdeur et la complexité des procédures et formalités,
- la corruption, la fraude, la concurrence déloyale et la mauvaise gouvernance,

- une orientation et un encadrement insuffisants de la diaspora,
- l'insuffisance de documentation complète et fiable sur les opportunités d'investissements, les mesures incitatives, les garanties offertes ainsi que les droits des investisseurs de la diaspora,
- le manque de formation des migrants à l'entrepreneuriat,
- .les nombreuses sollicitations du groupe domestique du migrant,
- etc.

### Les contraintes exogènes

- . comment évoluer sur le double espace (ici et là-bas) ?
- la question de la double nationalité (le Mali a adopté la loi de

**la double nationalité à la demande de la diaspora),**

- **le manque d'accompagnement dans les pays d'accueil,**
- **le coût élevé des transferts de fonds,**
- **la sécurisation des biens dans les pays d'accueil,**
- **la xénophobie dont le migrant peut être victime dans le pays d'accueil,**
- **les rapatriements forcés suite à des conflits armés,**

### *Quelques cas de réussites:*

**A défaut d'études systématiques au Mali sur l'entrepreneuriat des Maliens de la diaspora, quelques célébrités existe en matière d'investissements des migrants.**

**Egalement, il existe des réussites dans le domaine des PME-PMI avec le soutien de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.**

**Il faut ajouter à cela l'investissement dans le développement local autour des infrastructures communautaires (écoles, centres de santé, hydraulique villageoise, pistes rurales, etc.).**

## 4. Le transfert de de connaissances à travers les nationaux expatriés (TOKTEN)

1977: mise en place par le PNUD du Programme TOKTEN (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals).

But: faire bénéficier les pays en voie de développement des compétences de leurs cadres installés à l'étranger,

Adhésion du Mali au TOKTEN : octobre 1998, au niveau de l'Université, Grandes Ecoles et Instituts, Centres et Instituts de recherche(Phase initiale:1998-2008). Pour le Mali, il s'agit de transformer la « fuite des cerveaux maliens » en un « rapatriement des savoirs maliens ».

Le programme TOKTEN a été élargi à partir de 2008 aux secteurs de l'agriculture, la santé, les PME-PMI,

Partenaires du Mali: PNUD, UE.

# Le TOKTEN MALI en chiffres

- **Nombre d'antennes relais : 12**
- **Nombre d'experts expatriés répertorié 08/02/2013 : 474**
- **Nombre de structures potentiellement bénéficiaires :155**
- **Nombre d'experts mobilisés : 270**
- **Nombre de Missions déjà réalisées (de 1998 à 2013) : 673**
- **Nombre d'Accords interuniversitaires signés : 17**

## COMITÉ DE GESTION ET POINTS FOCALX :

- **1 comité de pilotage de 30 membres**
- **4 Points Focaux**

## 5. SOLUTIONS PROPOSEES POUR LA VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN ET FINANCIER DE LA DIASPORA MALIENNE

### Stratégies en cours:

- Existence d'un Code d'investissement incitatif,
- Existence du guichet unique (il faut 72 heures pour créer une entreprise),
- Exonération douanière sur le matériel d'investissement des Maliens de la diaspora,
- Mise en œuvre des recommandations du Forum des Investisseurs de la diaspora malienne (FIDIMA, décembre 2009) et du Forum de la Diaspora intellectuelle, scientifique et technique (DIASPO-ISTM, juillet 2010).

## Stratégies dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Migration du Mali :

### *En matière d'appui au développement local*

- **Elaboration d'un plan de formation des autorités, des élus locaux et des ONG sur les techniques et approches favorisant l'intégration de la migration dans les plans et les projets de développement local ;**
- **Promotion de la coopération décentralisée et prise en compte de la migration dans le développement local et la décentralisation;**
- **Information sur les opportunités de financement et incitation des migrants et leur famille à investir dans les secteurs productifs ;**

- Mobilisation des nouvelles générations de la diaspora pour le développement du pays.
- Multiplication des espaces d'échanges et de négociation ;

*En matière d'appui à l'investissement des Maliens de la diaspora*

- Mise en place de mesures incitatives favorisant les investissements dans les aménagements hydro-agricoles, les PME-PMI, l'industrie culturelle et touristique, et autres secteurs porteurs ;
- Création d'un fonds de soutien à l'investissement de la diaspora ;

- **Mise en place des mécanismes appropriés visant une réduction du coût des transferts, d'absorption des flux informels, et de renforcement des capacités des acteurs locaux de développement**
- **Suivi de la levée des clauses d'exclusivité sur les transferts de fonds ;**
- **Coordination des activités des bureaux de change des opérateurs en téléphonie mobile impliqués dans la convertibilité des devises et des transferts de fonds;**
- **Renforcement et élargissement du Programme de Co développement ;**
- **Mise en place d'un cadre institutionnel pour une meilleure mobilisation des apports financiers de la diaspora.**

# CONCLUSION

La diaspora malienne a toujours apporté une contribution significative dans le développement local, notamment dans la mise en œuvre des projets productifs et structurants, d'amélioration du cadre de vie des populations.

- La vision partagée au Mali est de faire de la migration un véritable « atout pour le développement du pays », un facteur de croissance économique et de promotion sociale pour réduire durablement la pauvreté.
- Cette vision largement concertée constitue à la fois le sens, la portée et la finalité de la Politique Nationale de Migration du Mali .
- Il s'agit également de donner au Mali un meilleur positionnement stratégique sur les questions de migration.

**Donc vivement une rencontre mondiale au Mali sur la Migration et Développement !**

**JE VOUS REMERCIE**